

Accord de pêche CE/Angola: prorogation du protocole pour la période du 3 mai 2002 au 2 août 2002

2002/0148(CNS) - 22/10/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Struan STEVENSON (PPE-DE, UK), le Parlement européen se rallie à la position de sa commission au fond (se reporter au résumé précédent) et approuve sans modification le règlement visant à conclure un accord sous forme d'échange de lettres portant prorogation du protocole de pêche entre la Communauté et l'Angola pour la période allant du 3 mai 2002 au 2 août 2002.